



**DISPOSITIF D'APPUIS**

**ET**

**D'ACCOMPAGNEMENT**

**POUR LA SCOLARISATION**

**DE FILLES EN QUÊTE D'AVENIR**



Dans la société africaine, la femme a toujours joué un rôle central dans le développement des terroirs, mais depuis les indépendances ce rôle central a été relégué en femmes au foyer alors jusqu'aux années 90, nous avons eu des femmes engagées et compétentes dans la gestion administrative du Sénégal et dans les métiers de hautes sciences. Actuellement peu de jeunes filles sont visibles dans les médias, où leurs expertises en tant que femmes et scientifiques sont fortes demandées.

ISHECIME Institut veut contribuer à la vulgarisation de l'emploi des jeunes filles autour des métiers, cela passe par l'orientation motivée des jeunes vers la formation professionnelle (Centre de Formation spécialisé) ou l'enseignement scientifique et technologique (Lycée Technique) dans le cadre d'un dispositif en trois volets avec l'appui des entreprises et organismes partenaires :



### Le Contrat d'Engagement Jeune - CEJ

Nous accompagnons les jeunes filles de 15 à 25 ans révolus, qui souhaitent suivre une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable, un contrat d'engagement jeune est proposé avec un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi.

### Le dispositif « deuxième chance »

Les jeunes filles ayant décrochées de leur scolarité pour des problèmes circonstanciels, nous leurs proposons un accompagnement spécifique avec des cours de remises à niveau sur les fondamentaux scolaires, notamment, en lecture, écriture et calcul. Ce dispositif permet aux jeunes filles motivées à construire leur projet personnel et professionnel avec notre appui afin qu'ils gagnent en autonomie et s'insèrent socialement.



### Le contrat d'entrepreneuriat

Le contrat d'entrepreneuriat repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre d'appuis et d'accompagnement et l'enseignement du métier choisi avec lequel l'apprenti a signé son contrat avec ISHECIME INSTITUT, en vue d'acquiescer un diplômé d'Etat (CAP, BAC, BTS, Licence, Master,) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le contrat d'entrepreneuriat permet l'acquisition dans le cadre de la formation continue d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes filles et des adultes par d'entrepreneuriat dans une durée relativement courte (Formation accélérée).